

Sortir de l'impuissance.

La gauche face au pouvoir du capital

Denis Durand

Peut-on imposer une alternative aux politiques autoritaires de soutien au capital orchestrées par Emmanuel Macron et son gouvernement ? Le rassemblement que rendent urgent la crise sanitaire, sociale, écologique, économique, financière, et la menace politique qu'elle fait grandir, ne pourra avoir lieu que si la gauche accepte de dépasser l'étatisme qui a causé ses échecs et lui a fait perdre sa crédibilité auprès de nos concitoyens.

1. La scène a été captée dans *Un temps de président*, le documentaire d'Yves Jeuland diffusé sur France 3 le 25 septembre 2015.

7 janvier 2015. Sur le peron du palais présidentiel, Jean-Pierre Jouyet, secrétaire général de l'Élysée, accueille François Hollande qui rentre des lieux de l'attentat de *Charlie Hebdo*¹. Le premier mot du président est une question : « où en est le *spread* ? ». Le *spread*, l'écart entre le taux d'intérêt payé par l'État français à ses créanciers et celui des obligations fédérales allemandes, aura été ainsi l'obsession du quinquennat, jusque dans les heures les plus dramatiques. Au fond, le président élu sur la dénonciation d'« un ennemi », la finance, n'aura songé, pendant cinq ans, qu'à complaire aux marchés. Terrible témoignage de la réalité du pouvoir du capital, et des impuissances de la gauche dès qu'il est question de contester ce pouvoir.

Car ces impuissances, ou cette volonté d'impuissance, ne sont pas le lot du seul François Hollande. Elles imprègnent profondément toutes les forces qui se réclament de la gauche à un titre ou à un autre.

Un moment clé a été le « il ne faut pas tout attendre de l'État » lâché par Lionel Jospin alors Premier ministre, et aussitôt traduit par une partie de ses héritiers en « l'État ne peut pas tout » pour justifier leur adhésion à la mondialisation capitaliste, tandis que les souffrances sociales engendrées par cette capitulation en conduisaient d'autres, soucieux de restaurer une authentique social-démocratie, à la récuser.

Le xx^e siècle ou le triomphe de l'État

L'enjeu est crucial pour la gauche car, tout au long du xx^e siècle, elle a misé sur l'efficacité de l'État pour remédier aux fléaux du capitalisme.

Ce système a pris la forme, pendant la plus grande partie du xx^e siècle, d'un capitalisme monopoliste d'État. Empruntée à Lénine à qui elle avait été inspirée par de premières tendances perceptibles dès les efforts de guerre entre 1914 et 1918, l'expression a caractérisé la réponse à la crise systémique

dans laquelle le capitalisme de monopoles était entré dans les années vingt et trente, puis l'essor sans précédent de l'accumulation du capital et de la prospérité économique que cette réponse a permis après la Deuxième guerre mondiale. L'engagement massif d'un capital public réclamant un taux de profit inférieur au taux moyen dans la production d'énergie (grands investissements publics aux États-Unis, nationalisation d'EDF...) ou de biens manufacturés (Renault...) et dans le financement de l'économie (étatisation des banques centrales, nationalisation des grandes banques) a relevé la rentabilité des groupes privés, et donné une nouvelle impulsion à l'accumulation accélérée de capital. L'autre aspect de cette mutation structurelle du capitalisme est qu'elle ne s'est pas faite de bon gré ; elle a répondu à une crise et à un rapport de force qui ont donné aux différents courants du mouvement ouvrier l'occasion d'imprimer leur marque à ce régime économique et politique, jusqu'à justifier sa qualification de

2. Alain Bauer, « Sortir l'État de sa léthargie bureaucratique », *Les Échos*, 31 août 2020.

3. Paul Boccara, « Théorie marxiste et voies autogestionnaires de la révolution en France », *La Pensée*, n° 249, janvier 1986.

4. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.

5. Frédéric Boccara, « Thomas Piketty et *Le Capital* au XXI^e siècle : critique sociale superficielle, conservatisme et charlatanisme statistique », *Économie et politique* n° 720-721, juillet-août 2014.

« capitalisme monopoliste d'État social ». Ce fut, particulièrement en Europe, l'épanouissement de la social-démocratie mais l'attrait du modèle soviétique y a eu sa part. L'impulsion profondément révolutionnaire des soviets d'ouvriers et de soldats s'était en effet muée, au fil des affrontements avec l'impérialisme et jusqu'à sa victoire éclatante contre le nazisme, en une forme étatique et autoritaire de socialisme qu'on a pu longtemps croire plus efficace, économiquement et socialement, que le capitalisme.

Le rythme extraordinaire de l'accumulation ayant fini, en Occident, par porter la masse de capital au-delà de ce qui pouvait être rentabilisé malgré les progrès des techniques de production et l'intensification de l'exploitation de la main-d'œuvre, une phase de crise durable s'est ouverte à partir de la fin des années soixante. À l'intérêt bien compris pour le capital d'accepter une certaine redistribution des « fruits de la croissance » a succédé une pression beaucoup plus âpre contre tout ce qui, dans la richesse créée, ne vient pas alimenter les profits : salaires, dépenses pour les services publics et cotisations sociales. Une mondialisation financière plaçant l'ensemble des acteurs économiques – firmes, banques et États – sous la dépendance des marchés financiers libéralisés en a été le levier. Il faut souligner que ces politiques d'inspiration néolibérale n'ont en rien mis fin à la « Sainte Alliance » entre l'État et le capital² caractéristique du capitalisme monopoliste d'État en crise. On connaît, par exemple, les 200 milliards d'exonérations sociales et fiscales dont bénéficient chaque année les entreprises au nom de la « baisse du coût du travail ». On a pu le constater de façon encore plus spectaculaire lorsque « plans de relance » budgétaires et création de monnaie par les banques centrales ont été massivement mobilisés, chaque fois qu'une crise a menacé la « stabilité » de l'accumulation du capital. Ce fut le cas en 2001, lors de la crise de la *net-economy*, plus encore en 2008 et, dans des proportions vertigineuses, depuis le début de cette année.

Au même moment, l'arrivée à maturité d'une série de révolutions – écologique, démographique, in-

formationnelle, monétaire – dans tous les domaines de la civilisation mettait en cause les modes de régulation économique en vigueur depuis les origines du capitalisme. Si ce système a montré, un temps, sa capacité d'adaptation à ces révolutions, il n'a pas pour autant trouvé de solution durable à la suraccumulation structurelle de capital matériel et financier qui continue de caractériser l'économie contemporaine et dont la crise écologique, sanitaire et économique que nous connaissons est le dernier soubresaut en date.

Ainsi, à peine l'effondrement de l'Union soviétique avait-il discrédité un certain modèle de socialisme étatique que se manifestaient les causes d'une crise de la social-démocratie dont les effets électoraux sont visibles dans le monde entier depuis le début du XXI^e siècle.

L'impuissance de la gauche en 2020, en France comme dans beaucoup d'autres pays du monde, pourrait bien venir de ce qu'elle n'a pas tiré les leçons de ce changement de civilisation.

Il aurait fallu une analyse lucide de la nature du pouvoir et des lieux où il s'exerce. C'est pourtant une constatation banale que ces lieux ne se limitent pas à l'État et aux institutions publiques mais qu'ils se situent, beaucoup plus que par le passé, dans les réseaux des multinationales, dans les salles de marchés, dans les banques et les banques centrales. Cela tient à ce que, dans une société marchandise à l'extrême, la plupart des décisions dépendent crucialement des moyens financiers de les réaliser. Avoir du pouvoir, aujourd'hui plus que dans les états antérieurs de la civilisation qui inspirent encore la pensée politique, c'est décider de l'utilisation qui sera faite de l'argent (argent public et, encore plus, profits des entreprises et crédits bancaires) l'argent qui circule sur les marchés financiers étant, lui, par nature, un monopole du capital.

Si cette interrogation sur la nature politique du pouvoir économique avait été menée jusqu'au bout, peut-être aurait-elle abouti à la conclusion que la solution aux contradictions actuelles du capitalisme ne peut pas résider dans la seule action de l'État mais qu'il est devenu indispensable de consi-

dérer comme autant de Bastilles à prendre ces institutions que sont devenus les lieux de pouvoir économique et financier. « Une organisation profondément novatrice du processus de transformation révolutionnaire devrait pouvoir aujourd'hui dépasser la coupure bourgeoise, entre État central des citoyens et travailleurs exploités dans les entreprises capitalistes, ainsi que l'écartèlement entre élections politiques et revendications syndicales, favorisant le maintien de la domination des exploités et des bureaucrates. On peut leur opposer la jonction révolutionnaire des luttes politiques et des luttes à l'entreprise non simplement par l'intermédiaire d'un parti, mais par la lutte pour l'institution de nouveaux pouvoirs politiques et économiques de tendance décentralisée et autogestionnaire », écrivait déjà Paul Boccara, après l'échec de l'expérience gouvernementale de 1981³, dans une réflexion revisitant le « courant de réflexion théorique fondamental de Marx depuis le début jusqu'à la fin de ses recherches, concernant l'élucidation de l'originalité de la révolution prolétarienne dans un pays capitaliste développé ».

Les implications révolutionnaires de cette conclusion peuvent expliquer qu'on puisse hésiter à la tirer. C'est sans doute pourquoi dominant aujourd'hui encore, dans les différentes composantes de la gauche, des conceptions traditionnelles, qui continuent pour l'essentiel de réduire l'action politique à l'usage du pouvoir de l'État.

La révolution par l'impôt ?

C'est aujourd'hui dans les travaux de Thomas Piketty qu'on trouve la version la plus influente de cette façon de voir. Malgré son titre, son ouvrage à succès, *Le Capital au XXI^e siècle*⁴, ne doit rien, de l'aveu même de l'auteur, à une lecture de Marx. Une abondante documentation est mobilisée, non sans quelques entorses à la rigueur statistique⁵, au service d'une conclusion : « pour réguler le capitalisme patrimonial mondialisé du XXI^e siècle... l'outil idéal serait un impôt mondial et progressif sur le capital, accompagné d'une très grande transparence financière internationale... il est

parfaitement possible d'aller par étapes vers cette institution idéale, en commençant par la mettre en place à une échelle continentale et régionale et en organisant la coopération entre ces outils régionaux». Précisons que l'«impôt sur le capital» évoqué ici serait en réalité un impôt sur le patrimoine des ménages, et non pas un impôt sur le capital des entreprises. Le modèle économique auquel se réfère Thomas Piketty est en effet un modèle néoclassique⁶, qui ne décrit pas les entreprises comme des organisations où la création de richesses résulte d'une dépense de travail humain mais comme des lieux abstraits où la seule mise en présence de facteurs de production (le travail et le capital) fait naître un revenu qu'ils se partagent à proportion de leur contribution respective: le capital est censé produire de la richesse au même titre que le travail. Il en résulte une description de la société en termes d'inégalités (et non de classes et d'exploitation)⁷, et l'absence de prise en compte des entreprises en tant qu'institutions. «Pour que la démocratie puisse reprendre le contrôle du capitalisme financiarisé de ce nouveau siècle», l'auteur du *Capital au xx^e siècle* s'en remet aux «entrepreneurs» pour la création de richesses et à l'impôt pour corriger les inégalités que cette façon de gérer l'économie engendre. Il n'y a rien là qui ressemble à un «dépassement du capitalisme», dont l'auteur se réclame pourtant; on y reconnaît plutôt une doctrine qui s'est révélée de plus en plus inopérante à mesure que la crise du capitalisme monopoliste d'État social s'est approfondie. Le tout débute du quinquennat de François Hollande en a apporté une nouvelle preuve, lorsque le patronat est parvenu sans difficultés à mobiliser de vastes pans de la société française contre les timides hausses d'impôts votées en 2012⁸, aussitôt qualifiées de «matraquage fiscal».

L'entreprise hors du champ politique ?

Le ralliement de différents gouvernements de gauche au néolibéralisme et au social-libéralisme a nourri une aspiration à davantage de radicalité. Il est toutefois frappant de constater que l'expression la plus répandue de cette aspiration

continue de maintenir les entreprises, leurs choix de production, d'investissement, d'embauche et de formation, de financement en dehors du champ de l'action politique pour transformer la société, cette action restant pour l'essentiel l'affaire de politiques gouvernementales.

On trouve une expression un peu caricaturale de cet état d'esprit dans une critique de la politique



Le modèle économique auquel se réfère Thomas Piketty est en effet un modèle néoclassique, qui ne décrit pas les entreprises comme des organisations où la création de richesses résulte d'une dépense de travail humain mais comme des lieux abstraits où la seule mise en présence de facteurs de production (le travail et le capital) fait naître un revenu qu'ils se partagent à proportion de leur contribution respective: le capital est censé produire de la richesse au même titre que le travail.



du gouvernement Hollande publiée en 2013 par Frédéric Lordon sous le titre «Les entreprises ne créent pas l'emploi»⁹. Le point de départ du raisonnement se voulait keynésien: «Les entreprises n'ont aucun moyen de créer par elles-mêmes les emplois qu'elles offrent: ces emplois ne résultent que de l'observation du mouvement de leurs commandes dont, évidemment, elles ne sauraient décider elles-mêmes, puisqu'elles leur viennent *du dehors* – du dehors, c'est-à-dire du bon-vouloir dépensier de leurs clients, ménages ou autres entreprises.» Il aboutissait à une recommandation antilibérale: «la conjoncture est un processus qui, dans une certaine mesure se laisse piloter. C'est précisément l'objet de cette action qu'on appelle la politique macro-économique. Mais, de cela, le gouvernement «socialiste» a manifestement abdiqué toute «velléité». Keynes, pourtant, savait bien que le niveau de l'activité ne s'explique pas par la seule demande mais que les entrepreneurs se déterminent en fonction de la rentabilité attendue de leurs choix de production, d'investissement, d'emploi... à travers le calcul de ce qu'il appelle l'efficacité marginale du capital. Mais Frédéric Lordon se garde de contester cet aspect de la vie des entreprises. Au contraire, il enfonce le clou: «Les entreprises ne créent pas l'emploi: elles «opèrent» l'emploi déterminé par la conjoncture. Si l'on veut de l'emploi, c'est à la conjoncture qu'il faut s'intéresser, pas aux entreprises.» Ce précepte est précisément celui qui a fait échouer toutes les expériences de gauche depuis 1981, y compris celle de François Hollande en 2012. Il se retrouve pourtant dans presque tous les programmes politiques de ce côté de la scène politique, y compris parmi ceux qui se présentent comme particulièrement radicaux.

Ainsi, le programme économique de Jean-Luc Mélenchon, exposé dans le «livret thématique» *Produire en France* de la «France insoumise» repose sur «un plan d'investissement de 100 milliards d'euros au plus vite». On comprend qu'il s'agit d'investissements publics; les auteurs font confiance au secteur privé pour relayer cette impulsion. Ils soulignent que «les

6. Gaël Giraud, «Quelle intelligence du capital pour demain ? Une lecture du *Capital au xx^e siècle* de Thomas Piketty», *Documents du Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne*, 2014, <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00969230/document>>.

7. Alain Bihl, *Analyse critique marxiste du Capital et idéologie de T. Piketty*, <<https://blogs.mediapart.fr/patricio-paris/blog/091219/analyse-critique-marxiste-du-capital-et-ideologie-de-t-piketty-par-alain-bihl>>.

8. «Le quinquennat de François Hollande: enlisement ou rétablissement ?», *Policy Brief de l'OFCE*, 5 septembre 2016, <<https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/actu/OFCE-Quinquennat-de-F-Hollande.pdf>>.

9. Frédéric Lordon, «Les entreprises ne créent pas l'emploi», *Les blogs du «Di-plo»*, 26 février 2014, <<https://blog.mondediplo.net/2014-2002-26-Les-entreprises-ne-creent-pas-l-emploi>>.

10. Denis Durand, « Le «contre-budget» de la «France insoumise» : des pudeurs de gazelle devant le pouvoir du capital », *Économie et politique*, n° 770-771, septembre-octobre 2018.

11. Voir sur ce point le dossier « Revenu de base ? Mauvaise réponse à de vraies questions » paru dans le numéro 744-745 (juillet-août 2016) de notre revue, <http://www.economie-politique.org/sites/default/files/eco_po_744_745_dossier.pdf>, et le dossier publié dans le numéro 790-791 (mai-juin 2020), « Contre le tsunami du chômage, sécuriser l'emploi et la formation ».

12. Pierre Khalfa, Dominique Plihon, Jacques Rigaudié et Aurélie Trouvé, « Il n'y a pas de modèle social et fiscal européen, mais un choc entre deux modèles », tribune parue dans *Le Monde* du 6 août 2020.

13. Frédéric Boccard, « Écologie : les entreprises et la domination du capital au cœur de la révolution nécessaire ! », *Économie et politique*, n° 778-779, juillet-août 2019.

études récentes sur le sujet, du FMI par exemple, indiquent au contraire que l'investissement public a un fort effet d'entraînement sur l'investissement privé. Les nouveaux projets et l'amélioration des infrastructures génèrent de nouvelles activités et de nouvelles initiatives, renforçant l'effet initial ». L'action sur le comportement des entreprises serait confiée à un « Commissariat de la planification écologique » renouant avec les traditions les plus étatistes de l'administration française. Par exemple, si « un droit de réquisition des entreprises d'intérêt général pour les activités industrielles et stratégiques » est prévu (mais pas leur nationalisation), les « nouveaux droits » qui seraient donnés aux salariés et à leurs représentants dans les entreprises se limitent à un « droit de veto suspensif aux comités d'entreprise sur les plans de licenciements », sans que soient évoqués un droit de contre-proposition, et encore moins un accès aux crédits bancaires comme moyens de financer ces contre-propositions. Cette absence délibérée des lieux de production comme terrains d'une confrontation politique entre deux conceptions de la société est cohérente avec la doctrine énoncée en 2016 par Jean-Luc Mélenchon quand il déclarait dans un entretien pour l'*Écho du centre* : « Je dis [aux chefs d'entreprise] : pour tenir les comptes de vos entreprises, vous êtes assez grands, sinon, ce n'est pas la peine de faire patron. Mais moi je vais vous dire ce dont le pays a besoin. Est-ce que vous êtes capables de prendre votre place là-dedans ? ». La logique sous-jacente reste celle, très traditionnelle, d'une conciliation entre la rentabilisation du capital et l'« intérêt général » défini par un gouvernement, dans une optique de « solidarité interclasses »¹⁰.

Une autre référence, empruntée par la « France insoumise » à la nouvelle gauche démocrate américaine qui l'a remise récemment au goût du jour, est le recours à l'État comme « employeur en dernier ressort » (avec quel statut ? quelle productivité ? quel financement ?), pour résorber le chômage de longue durée, en escomptant que les entrepreneurs, dédouanés de leurs responsabilités dans le chômage de masse, ne tarderont

pas à retrouver spontanément un appétit d'embauche.

Les propositions en faveur d'un « revenu de base universel » poussent jusqu'au bout cette logique d'une correction par l'État des fléaux du capitalisme en crise. Cette fois, l'État n'offre pas un emploi aux chômeurs mais leur procure un revenu. Cela revient à accepter à la fois la façon dont les richesses sont produites sous l'empire des critères de gestion capitaliste, et l'existence du chômage qui en est une conséquence. Dès lors, on se heurte très vite à l'écueil du financement d'un revenu d'existence pour tous, précisément au moment où l'acceptation du chômage entérine une réduction de la production de richesses¹¹.

« Casser de la vaisselle » à Bruxelles, pendant que Francfort et Wall Street gèrent la planète ?

Cette vision traditionnelle, à gauche, d'un champ politique qui se bornerait à l'action de l'État et s'arrêterait là où commence le pouvoir du capital dans l'entreprise, s'avère particulièrement paralysante face à l'enjeu européen. Par exemple, la critique d'une construction européenne exclusivement occupée de libéraliser le marché unique selon le dogme de la « concurrence libre et non faussée » a pu, dans une optique antilibérale, justifier le projet de construire un État fédéral européen dont la monnaie unique, présentée comme un moyen de mettre fin à la spéculation entre les monnaies européennes, aurait été la première étape, appelant à aller plus loin dans la mise en place d'emprunts européens et d'un budget européen. Cet étatisme, aujourd'hui encore très vivace, conduit quatre auteurs emblématiques de l'antilibéralisme à saluer les 750 milliards d'euros empruntés sur le marché financier par l'Union européenne comme « une avancée politique et institutionnelle très importante »¹², tout en critiquant la logique néolibérale qui continue d'imprégner le plan imposé aux 27 par Emmanuel Macron et Angela Merkel.

À l'inverse, une autre forme d'antilibéralisme conduit à condamner la construction européenne en

tant que telle au nom de la souveraineté des États nationaux. Les deux points de vue se rejoignent pour faire de la sortie des traités actuellement en vigueur un préalable au combat pour une autre construction européenne. Pourtant, non seulement les États de l'UE ont violé en de nombreuses occasions les critères de convergence, le Pacte de stabilité et les règles budgétaires théoriquement de plus en plus contraignantes que ces traités ont instaurés, mais ils ont officiellement suspendu leur application dès que la gravité de la crise actuelle l'a exigé, en mars dernier. On ne saurait démontrer plus clairement que le problème est bien plus profond ; il réside dans l'utilisation d'un élément de fédéralisme – la Banque centrale européenne et son indépendance vis-à-vis des États – comme moyen de soumettre l'utilisation d'une masse d'argent potentiellement illimitée – les milliers de milliards mis par la politique monétaire au service des banques et des marchés financiers – aux critères de la rentabilité capitaliste, sous la férule des marchés financiers prenant, par exemple, la forme du *spread* qui inquiétait tant François Hollande et qui continue d'obséder ses successeurs à Paris et à Francfort. Cela conduit à sous-estimer grandement l'importance des luttes tendant à prendre du pouvoir sur l'utilisation de cet argent. Or ce sont précisément ces luttes qui peuvent imposer par la pratique une autre logique à l'utilisation de l'argent en Europe, avant même une modification des traités : en la matière plus peut-être qu'en toute autre, le fait précède le droit.

Faire de la politique, c'est s'attaquer au capital

En résumé, les doctrines parfois les plus audacieuses sur la façon dont il conviendrait de « changer le système, pas le climat », se trouvent en pratique paralysées par leur respect du pouvoir du capital sur les lieux où il s'exerce avant tout – ceux où se décide l'utilisation de l'argent. L'écart est par exemple maximal entre la lucidité dont ont pu faire preuve les tenants de l'« écologie politique » sur la nécessité de faire appel à la création monétaire des banques centrales pour financer les énormes investissements indispensables pour rendre notre

14. Voir sur ce sujet le dossier « Entreprise, le retour des critères de gestion » paru dans le numéro 764-765 (mars-avril 2018) de notre revue, <http://www.economie-politique.org/sites/default/files/eco_po_764_765_dossier.pdf>.

15. Thomas Piketty *Capital et idéologie*, Paris, Le Seuil, 2019.

16. Vincent Vicard, *Réindustrialisation et gouvernance des entreprises multinationales*, CEPII, Policy Brief, juin 2020.

17. Frédéric Boccara, *op. cit.*

planète durablement habitable, et la déconvenue hautement prévisible d'un Nicolas Hulot dans sa tentative de participation au gouvernement Macron, comme si l'on pouvait faire fi des enjeux de classes qui sont au cœur de la révolution écologique. Il serait plus réaliste de reconnaître que « la sortie de crise écologique, une transition écologique réussie... demande de renverser les principes dominants du capitalisme, marchandisation et rentabilité. Pour cela, il faut une véritable révolution des rapports sociaux de production et de consommation. Une révolution politique qui par la conquête de pouvoirs politiques permette d'agir en grand et de façon systématique (selon un sens cohérent et généralisé) sur les entreprises et sur les banques »¹³.

On objectera peut-être que ces critiques sont exagérées et que le souci d'agir sur la gestion des entreprises n'est pas absente des préoccupations de la gauche, modérée ou plus radicale. Ce souci s'appuie volontiers sur la vision de l'entreprise comme expression d'un projet commun entre diverses parties prenantes (*stakeholders*) associant non seulement les actionnaires (*shareholders*) mais aussi les salariés, et éventuellement clients ou fournisseurs (mais pas les banques et autres créanciers dont le pouvoir peut pourtant être encore plus écrasant que celui des actionnaires). C'est toute l'inspiration du rapport Notat-Sénard et des autres travaux qui ont préparé et légitimé la loi PACTE de 2018, et les graves régressions sociales qu'elle a apportées¹⁴.

Il en va ainsi de la remise à l'ordre du jour d'une « codétermination » passant, en particulier, par la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Porter cette participation à 50 % des membres fait par exemple partie des modalités du « dépassement du capitalisme » proposées par Thomas Piketty dans son ouvrage récent *Capital et idéologie*¹⁵. On a pu montrer que la représentation des salariés au conseil de surveillance des grandes entreprises allemandes semble favoriser le maintien des activités dans le périmètre de l'entreprise sur le territoire national¹⁶. Cependant, non seulement la loi PACTE n'a apporté que bien peu

de progrès dans ce domaine, mais surtout on a pu constater qu'une codétermination, même aussi poussée qu'en Allemagne, ne suffit pas à porter atteinte au pouvoir du capital, tant que celui-ci maîtrise les avances d'argent indispensables à la vie de l'entreprise (voir dans ce numéro l'article de Tibor Sarcey, « La lutte de classe : un cadre de réflexion imposé »). « On est sortis de la théorie de Friedman qui disait que l'entreprise fait du profit et le reste en découle. Oui, l'entreprise doit s'occuper de ses parties prenantes... mais je reste capitaliste. Celui qui met l'argent, *in fine*, doit décider ». C'est à cette affirmation du président du MEDEF au cours de son débat avec le secrétaire général de la CGT à la « Fête de L'Humanité autrement » de septembre 2020 qu'il conviendrait d'apporter une réponse crédible. Il faudrait prendre en compte de façon réaliste l'antagonisme qui travaille l'entreprise et met en crise ses gestions avec la révolution informationnelle et les autres bouleversements qui secouent la civilisation au XXI^e siècle : antagonisme entre la logique de l'accumulation du capital et l'exigence d'une nouvelle logique donnant la priorité au développement des capacités humaines. Il faudrait mettre en avant de nouveaux critères de gestion, dont l'entrée en conflit avec le taux de profit comme régulateur de l'accumulation capitaliste servirait d'arme dans une conquête de pouvoir sur l'utilisation de l'argent.

C'est ce que n'ont pas non plus voulu voir les auteurs du programme de la « France insoumise » lorsqu'ils préconisent de réformer les normes comptables « pour inciter les entreprises à développer des activités écologiquement soutenables. Pour cela, précisent-ils, il faut que l'outil comptable comprenne la restauration du capital naturel dans lequel l'entreprise a puisé ». L'adhésion à la notion marchande et profondément libérale de « capital naturel », dont l'exploitation serait à concilier avec la rentabilisation du capital financier, caractérise bien les étroites limites des efforts tentés à gauche pour s'émanciper des ressorts les plus profonds de la régulation du système capitaliste. Au contraire, comme le préconise Frédéric Boccara, « il faudrait considérer les

ressources naturelles non comme un stock inerte, reproductible, un capital, mais comme une ressource vivante à développer, et à préserver »¹⁷.

On pourra enfin trouver un motif d'espérer dans la multiplication, en marge de la mondialisation capitaliste, d'expériences locales qui se veulent, dans leurs intentions, bien éloignées d'une tradition qui limiterait la transformation sociale à l'action de l'État : « monnaies locales », ZAD, coopératives... Ces expériences ne sont pas toujours, elles-mêmes, exemptes d'étatisme dans leurs sources d'inspiration mais elles traduisent à des degrés divers, et sous des formes souvent contradictoires, des pratiques qui pourraient favoriser l'apprentissage d'une gestion de l'économie fondée sur le partage plutôt que sur la concurrence et l'appropriation privée des moyens de production. Pour que ces expériences soient en état d'apporter plus qu'une contribution partielle à un mouvement plus global d'émancipation, il faudrait toutefois définir les voies d'un dépassement de leur caractère local, qui les empêche de porter atteinte à ce qui fait le cœur de l'économie capitaliste : le pouvoir de décider de l'utilisation de l'argent, tel qu'il s'exerce en particulier dans la gestion des entreprises et dans les banques.

De ce point de vue, un facteur très puissant de « translocalisme » résiderait précisément dans une action pour prendre des pouvoirs décentralisés sur les crédits bancaires qui sont à l'origine de la monnaie et des avances d'argent indispensables à la production de richesses comme au développement des services publics. Par exemple, le Crédit Agricole (une institution dont les origines appartiennent à la préhistoire de l'« économie sociale et solidaire ») est à la fois une des trente banques « systémiques » qui dominent la planète, et l'interlocuteur bancaire local de millions de nos concitoyens et de milliers de PME. Nous avons développé ce volet dès la proposition de loi déposée sur la sécurité de l'emploi et de la formation par André Chassaigne en janvier 2017 et dans sa déclinaison sous la forme d'un projet « entreprises et territoires »¹⁸. Aujourd'hui, dans cette crise terrible, c'est à plus forte raison le sens de notre appel à la réunion

18. «Sécurité d'emploi et de formation : la construire dans les territoires», proposition élaborée par le groupe de travail animé par S. Mayer, H. Defalvard, D. Durand, et présentée lors d'une rencontre au Sénat le 29 mai 2018 en présence de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, *Economie et politique*, n° 764-765, mars-avril 2018.

de conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive écologique que nous avons commencé d'exiger le 10 octobre.

Déconfiner le débat

On voit sur cet exemple que le regard critique porté sur les limites des idées dominantes à gauche n'est en rien contradictoire avec l'impératif de rassemblement et d'unité. Au contraire, la gauche ne pourra retrouver sa crédibilité

perdue auprès des couches sociales populaires qu'en montrant sa capacité à surmonter ses impuissances et briser ses tabous sur le pouvoir du capital.

C'est pourquoi la gauche a besoin que s'exprime sans complexes en son sein une force qui mette à l'ordre du jour la conquête de pouvoirs, non seulement dans les institutions parlementaires ou locales – c'est indispensable et nous avons en particulier un rôle très important à jouer pour en

faire un enjeu des élections régionales – mais aussi dans ces lieux de pouvoir que sont les entreprises et les banques.

Souvenons-nous : quelques jours à peine après son discours du Bourget contre la finance, François Hollande courait à Londres. «Rassurez-vous, il n'y a plus de communistes en France», vint-il dire aux financiers de la City. C'est sans doute cela qui doit changer à gauche. ■

Pour nous, l'urgence, c'est la sécurité de l'emploi !

Nous reproduisons ici la résolution adoptée le 5 septembre par le conseil national du PCF. Cette décision engage le parti dans une campagne nationale pour des réponses immédiates aux ravages de la crise, porteuses d'une nouvelle logique contre la domination du capital.

La Covid 19 a révélé l'échec des politiques d'austérité et de la course aux profits qui épuise la nature et sacrifie les êtres humains, à commencer par les femmes, au détriment de toute la société.

Le grand gagnant du plan « France Relance » présenté par le Premier ministre, c'est le capital. Ce sont les mêmes vieilles recettes néo-libérales de baisse des impôts qui sont utilisées sans aucune garantie de développement de l'emploi. 20 milliards sont donnés sans contrepartie. Pire, à l'image du CICE, l'argent public est massivement versé à des entreprises qui licencient. La France a besoin d'un changement majeur de politique.

Pour sortir de la crise, **l'heure est venue de construire le système d'après.**

Le chômage et la précarité ne sont pas une fatalité ! **Nous proposons d'engager une révolution sociale et écologique de la production en partant de l'emploi pour répondre aux défis de notre temps en imposant deux exigences :**

Mettre l'argent de l'État, des banques, des entreprises au service de l'emploi et des services publics. Il faut baisser le coût du capital (dividendes, intérêts bancaires) pas celui du travail !

Créer un nouveau système garantissant une sécurité d'emploi et de formation. Plus que jamais la crise sanitaire et économique nécessite de permettre à chacune et chacun de conjuguer liberté par une mobilité choisie et sécurité accrue de ses revenus et de ses droits.

Cette proposition prend appui sur l'aspiration partagée à une formation et à une mobilité choisie, à un travail utile et qui ait du sens, à l'égalité professionnelle femmes-hommes, comme sur la nécessité d'élever le niveau de formation et de